



ASSURER LES TRAVAUX COURANTS DE COMPTABILITÉ



OBJECTIFS

Etre capable d'effectuer les travaux courants de comptabilité au sein d'une TPME.

CONTENU

- Comptabiliser les documents commerciaux,
- Comptabiliser les documents bancaires et effectuer les suivis de la trésorerie,
- Etablir et comptabiliser les déclarations de TVA,
- Contrôler, justifier et rectifier les comptes.

PRÉ-REQUIS

Avoir un niveau Bac ou 3 ans d'expériences professionnelles

PUBLICS

Tout public

VALIDATION

Certificat de compétences d'un titre professionnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves en cours et /ou fin de formation

NIVEAU DE SORTIE

Sans équivalence de niveau

SERVICES VALIDEURS

Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion

TARIF

Consulter le Greta

DURÉE INDICATIVE

252 heures.

A NOTER

Bloc de compétence numéro 1 du **Titre professionnel comptable assistant**.

--

RNCP / RS

Pour plus d'informations sur la certification >
RNCP 37121



POUR ALLER PLUS LOIN

DÉBOUCHÉS/ MÉTIERS/ EMPLOIS

Titre professionnel comptable assistant

Découvrez d'autres débouchés sur onisep.fr
<https://www.onisep.fr/>

Contacts

Mise à jour le 19 Février 2024

